

Valorisation du patrimoine naturel du Territoire du Chaunois

Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire
des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.



Juin 2005

Réalisation : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, septembre 2004.
Rédaction : David Frimin, avec la collaboration d'Emmanuel Das-Graças
Conception graphique et cartographie : Marie-Hélène Bonnechère et Franck Grossiord.
Crédit photos de couverture : Vallée de l'Oise (B. Couvreur), Forêt de Saint-Gobain (D. Frimin).

Valorisation du patrimoine naturel du Chaunois

**Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire
des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.**

Sommaire :

Introduction	p. 2
1. Méthodologie	p. 2
2. Caractérisation du territoire	p. 4
2.1. Caractères géographiques originaux du Chaunois	p. 4
3. Caractérisation du patrimoine naturel	p. 8
3.1. Espèces patrimoniales - raretés et menaces	p. 8
3.2. Habitats naturels et espèces	p. 16
4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du territoire du Chaunois	p. 25

Introduction

La diversité des milieux naturels et des paysages du département de l'Aisne est une richesse historique et culturelle, illustrée par une forte diversité végétale et animale. La valorisation des territoires par la mise en évidence et la gestion des éléments patrimoniaux les plus remarquables permettra de conforter l'identité des territoires et le caractère naturel qui confère au département de l'Aisne une grande part de son originalité.

Le Département, qui participe déjà à la gestion des milieux naturels, notamment au travers de ses subventions aux Réserves Naturelles, aux gestionnaires de la forêt et aux porteurs de projets de la Charte, souhaite, quant à lui, développer sa politique en faveur des milieux naturels. Cette dernière visera à valoriser, en liaison avec les collectivités concernées, les territoires du département. C'est la raison pour laquelle, au travers du projet "Valorisation et gestion du patrimoine naturel des territoires de l'Aisne", le Département s'appuie sur le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie afin de rassembler tous les éléments nécessaires pour l'élaboration d'un schéma départemental des espaces naturels.

La première étape de la démarche est l'élaboration de bilans du patrimoine par grand territoire, outils de connaissance, de promotion, de sensibilisation et de décision pour les différents partenaires. Elle devrait pouvoir être suivie d'aide au montage de projets conciliant entretien du patrimoine naturel et développement local.

Après la réalisation des bilans patrimoniaux de la Thiérache, du Laonnois, du Soissonnais – Vallée de l'Aisne, et du Sud de l'Aisne, la réalisation du bilan patrimonial du Vermandois / Saint-Quentinois et celui-ci achève l'établissement du bilan du patrimoine naturel des territoires de l'Aisne.

1. Methodologie

1.1. Territoire d'étude

Pour des raisons pragmatiques, l'étude couvre l'ensemble des territoires des quatre Communautés de communes suivantes : la Communauté de communes des Villes d'Oyse, la Communauté de communes de Chauny-Tergnier, la Communauté de communes du Val de l'Ailette et la Communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne.

Délimitation du territoire d'étude :



1.2. Objectifs et méthodes

1.2.1. Notion de patrimoine naturel et objectifs de l'étude

L'établissement d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine naturel nécessite le plus souvent une démarche préalable d'identification des éléments constituant ce patrimoine.

Lors de ce travail, la définition retenue pour la notion de "Patrimoine naturel" correspond à une acception socio-historique.

Ainsi, S. MONTGOLFIER et S.M. NATALI considèrent le patrimoine comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps dans un univers variant.

L'historien André CASTEL définit plus généralement le patrimoine comme une notion (dont le sens actuel date de deux siècles) se reportant à toute chose, objet ou construction, dont la légitimité familiale ou collective se perpétue dans le temps, au travers de l'héritage.

La notion de patrimoine naturel intègre de plus en plus les valeurs de rareté et de menace des espèces et des habitats naturels à différentes échelles (mondiale, européenne, biogéographique, nationale, régionale, départementale). Les notions de métapopulation, de réseau, d'aire minimale, d'espèce clef de voûte, de fonctionnalité sont progressivement intégrées aux démarches de patrimonialisation engagées à travers la mise en place d'une véritable comptabilité de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'objectif de la présente étude est de réaliser une synthèse de l'héritage naturel du territoire du Chaunois, partie intégrante de son identité culturelle et politique, et d'en révéler les éléments les plus menacés, pour aboutir à des premières propositions d'actions de gestion et de valorisation.

L'ensemble contribuera à définir et à délimiter l'étendue et la nature du patrimoine naturel Chaunois.

1.2.2. Méthode d'identification et d'évaluation du patrimoine naturel

Pour ce premier travail, le matériel d'étude est réduit aux éléments de connaissance du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Huit jours de prospections de terrain ont été cependant nécessaires afin de compléter les données et de préciser les secteurs les plus intéressants.

L'identification du patrimoine naturel repose sur une sélection d'espèces et d'habitats naturels, qui a été effectuée en utilisant différents outils d'évaluation jugés pertinents comme les critères de rareté, les listes de protection légale ou les critères d'appartenance à des inventaires.

Cette méthode a notamment été utilisée pour l'élaboration d'un observatoire du patrimoine naturel des Réserves Naturelles de France (R.N.F., 1998) et du tableau de bord du patrimoine biologique des sites d'interventions du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (C.S.N.P., 1999).

Pour la caractérisation du territoire et de son patrimoine naturel, la méthode comparative a été privilégiée.

Sur la base des données de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, les éléments connus du patrimoine naturel du Chaunois sont comparés aux éléments naturels de l'Aisne et de la Picardie. Il convient de préciser que près d'une quinzaine de Z.N.I.E.F.F. ont été répertoriées sur le territoire du Chaunois.

Nous remercions l'Office National des Forêts pour les informations transmises, pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de la forêt de Saint-Gobain.

2. Caractérisation du Territoire

Le Territoire du Chaunois est une terre de contraste entre vallées et collines.

La vallée de l'Oise est un territoire de l'eau. C'est ici que l'Oise reçoit le renfort des eaux des bassins de la Serre et de l'Ailette. Son cours divague au sein d'une large plaine alluviale et se ralentit. La vie est ici rythmée par les respirations lentes de la rivière lorsque les eaux laissent place à de vastes prairies d'une richesse exceptionnelle.

C'est également un territoire de relief, limite septentrionale des plateaux du Soissonais, que la vallée de l'Ailette sépare du massif de Saint-Gobain. Ce vaste massif, au pied duquel s'étend la Forêt de Coucy-Basse, est le domaine des forêts profondes, refuges des abbayes, et du roi de la forêt, le Cerf élaphe.

Le Nord-Ouest du territoire est occupé par l'extrémité orientale des formations géologiques de l'Île de France, supports de l'Antique Forêt de Beine. Ces formations sont remplacées au nord du territoire par le plateau picard, pays de la craie. C'est dans ce pays de la craie, au nord-est du territoire, que la Serre dessine ses derniers méandres.

Prairies de fauche et bras-morts de la vallée de l'Oise, boisements diversifiés du massif de Saint-Gobain, coteaux ensoleillés des plateaux du Soissonais ou encore landes sèches et humides de Versigny, composent l'extraordinaire variété qui fait du Territoire du Chaunois un lieu d'expression privilégié du patrimoine naturel de Picardie.

Sables, bois et eaux avaient notamment favorisé l'installation sur ce territoire des verreries de Saint-Gobain.

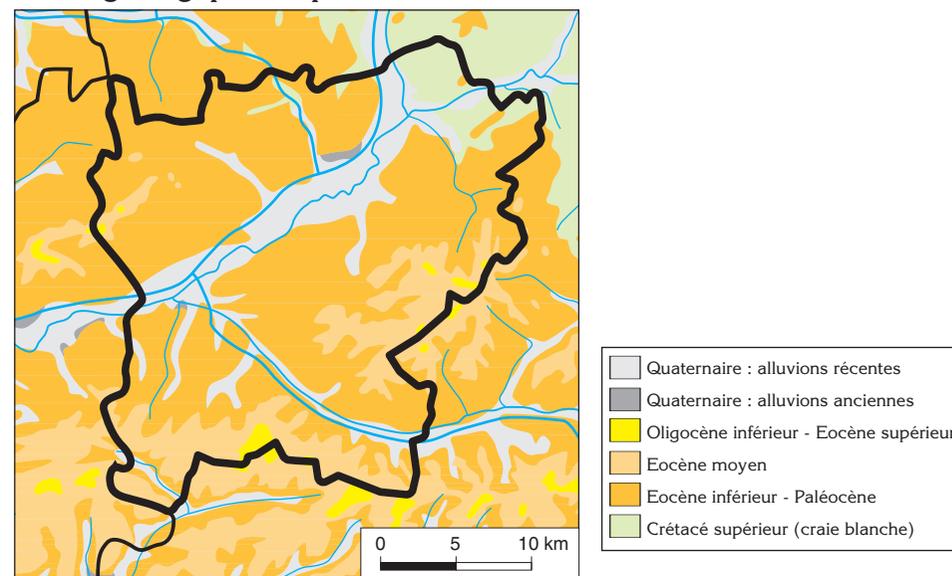
2.1. Caractères géographiques originaux du Chaunois

Géologie :

La zone d'étude appartient pour une grande partie à l'espace géologique du bassin tertiaire parisien. Au nord-est la craie blanche sénonienne d'âge crétacé est présente. Si cette craie est affleurante à proximité de Versigny, elle est le plus souvent recouverte de Loess quaternaire au nord de la Serre.

Les principaux éléments du relief (massif de Saint-Gobain, l'extrémité septentrionale des plateaux lutétiens du Soissonais, montagne de Commenchon-Bichancourt) ont donc été façonnés dans des matériaux du tertiaire. La surface structurale des plateaux est composée des calcaires du Lutétien recouverts par places de placages résiduels de sables de Beauchamp (massif de Saint-Gobain, montagne de Commenchon).

Carte géologique simplifiée du territoire du Chaunois



Les versants des plateaux sont modelés dans les formations meubles de sables et d'argiles. La plupart descend vers les vallées de l'Ailette et de l'Oise. C'est sur l'un de ces vastes glacis, composé principalement de sable de Cuise, que se développe la Forêt de Coucy-Basse.

Quelques formations types de l'ère tertiaire sont visibles sur ce secteur. Il s'agit des Tuffeaux de La Fère (Thanétien moyen), des Marnes de Sinceny (Thanétien supérieur), des Galets de Versigny (Thanétien supérieur), des Sables de Sinceny (Sparnacien) et des Argiles de Saint-Gobain (Lutétien supérieur).

L'Oise dont le tracé présente de nombreux méandres, s'encaisse profondément dans des alluvions récentes. Ces alluvions sont de texture très argileuse en surface. Elles sont plus limoneuses près du lit mineur de l'Oise. En profondeur, elles sont fréquemment plus sableuses et plus calcaires. Leur nature varie aussi en fonction notamment des apports latéraux par les ruisseaux et les rivières affluents.

Relief :

Sur le territoire du Chaunois, le relief marqué du massif de Saint-Gobain contraste avec les vastes étendues planes de la vallée de l'Oise.

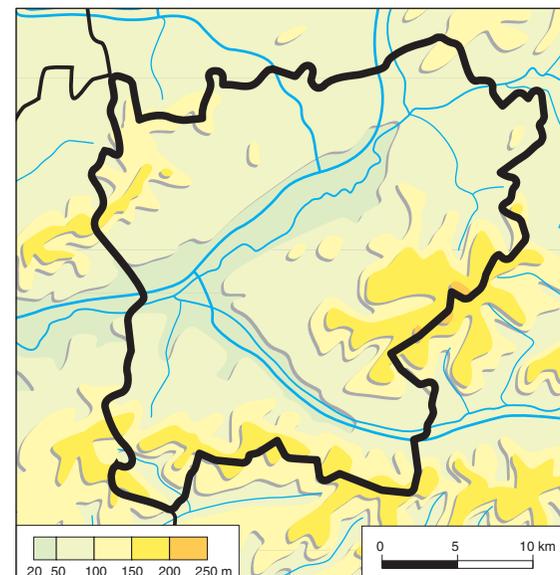
Au sud de Tergnier, l'Oise occupe une plaine alluviale large de près de 4 kilomètres. L'Oise passe d'une altitude de 50 mètres à La Fère à une altitude de 40 mètres à Marest-Dampcourt, soit un dénivelé de seulement une dizaine de mètres sur une distance à vol d'oiseau de 17 kilomètres.

La vallée de l'Ailette, affluent de l'Oise, est de bien moindre dimension. C'est elle qui isole le massif de Saint-Gobain de la terminaison septentrionale des plateaux du Soissonais situés en limite sud du territoire. Le massif de Saint-Gobain qui culmine à 216 mètres d'altitude, est ainsi devenu une énorme butte-témoin aux marges profondément disséquées.

Au nord-ouest du territoire, l'extrémité orientale de la montagne de Commenchon-Béhéricourt qui culmine à 180 m marque, au niveau régional, la zone de transition entre l'Île de France et le plateau picard.

Enfin, le Nord-Est du territoire annonce le paysage légèrement vallonné des pays de la craie qui s'étendent vers le nord.

Carte simplifiée du relief du territoire du Chaunois

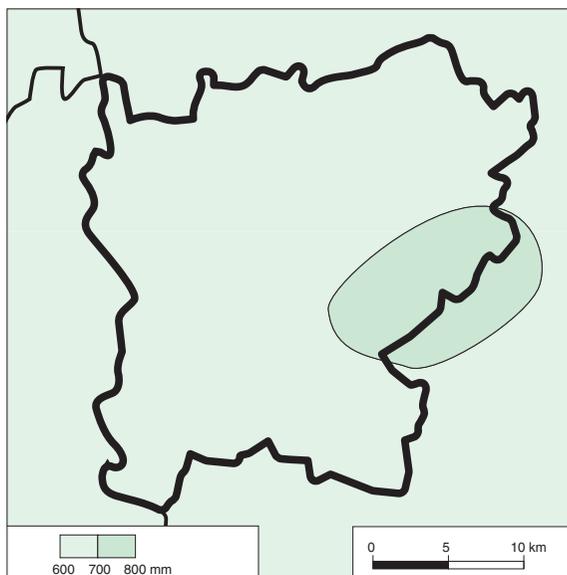


Climat :

En dehors d'excès climatiques exceptionnels, la modération caractérise le climat du territoire. Modération des hivers avec un petit nombre de jours de gel sous-abris et de neige et des températures moyennes des mois les plus froids supérieures à 0°C. Modération également des étés et des précipitations avec des températures moyennes des mois les plus chauds inférieures à 20°C et des précipitations qui sont régulièrement réparties tout au long de l'année. Ces caractéristiques sont celles du climat océanique tempéré qui baigne la Picardie dans son ensemble.

Au-delà de ce trait général, il existe toutefois des nuances au sein du territoire. Si la moyenne annuelle des précipitations est inférieure à 700 mm en vallée de l'Oise (677 à Tergnier), les reliefs du massif de Saint-Gobain exposés aux vents d'ouest connaissent des moyennes supérieures. La température moyenne annuelle est proche de 9,5°C sur l'ensemble du Territoire (9,4°C à Tergnier) avec des amplitudes thermiques relativement faibles. La moyenne annuelle des températures minimales est de l'ordre de 6°C et la moyenne des températures maximales est de l'ordre de 14°C. Le nombre de jours de chaleurs (maxi>25°C) par an est de l'ordre de 25 jours (40 à Soissons, 60 à Château-Thierry) et le nombre de jours de gel (mini<0°C) de l'ordre de 60 jours (80 à Château-Thierry). Les petites vallées du Massif de Saint-Gobain peuvent connaître des conditions stationnelles sensiblement différentes avec en particulier des amplitudes thermiques annuelles plus élevées.

Carte simplifiée des précipitations du territoire du Chaunois



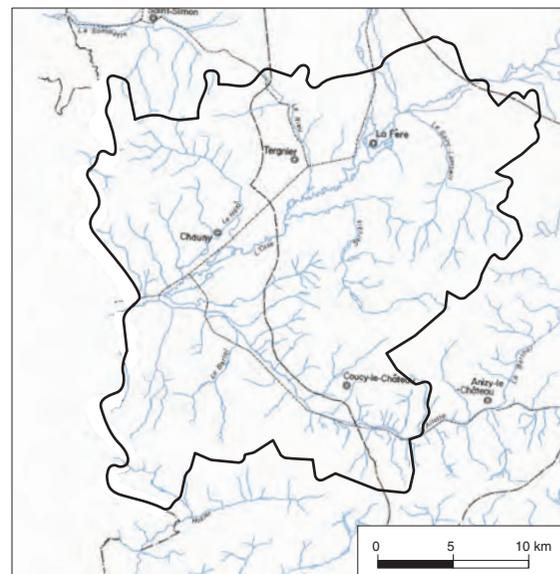
Réseau hydrographique :

En dehors d'une portion congrue qui appartient au bassin de la Somme, le réseau hydrographique du territoire est inclus dans le Bassin versant de l'Oise.

L'Ailette parcourt le département d'est en ouest sur une grande partie de sa largeur. Elle s'est enfoncée dans les terrains tertiaires jusqu'au niveau des argiles plastiques du Sparnacien sur lesquelles elle repose. Elle draine ainsi une partie des collines de l'Aisne médiane. Avant de rejoindre l'Oise à Manicamp, elle reçoit des eaux en provenance du massif de Saint-Gobain et de l'extrémité septentrionale des plateaux du Soissonnais.

La Serre, avant de rejoindre l'Oise au nord de la Fère, prend source dans les collines de Thiérache et draine les eaux des pays de craie du Marlois et de la Champagne.

Carte du réseau hydrographique du territoire du Chaunois



Colonne vertébral du réseau, l'Oise est un cours d'eau soumis à un régime d'inondations régulière qui confère à son lit majeur un caractère de zone humide. Les débordements de l'Oise au sein de la plaine alluviale jouent un rôle fondamental dans la régulation des inondations. Deux nappes principales se manifestent dans le bassin de l'Oise, la nappe de la craie et la nappe alluviale située à faible profondeur et soutenue par la nappe de la craie sous-jacente.

Paysages :

A l'image des grandes entités géologiques, les paysages du territoire sont très contrastés.

Le massif de Saint-Gobain au relief accidenté est le domaine de la forêt et des vallons encaissés boisés et humides au fond desquels des villages comme Septvaux se réfugient.

La plaine alluviale de la moyenne vallée de l'Oise est au contraire marquée par l'immensité des surfaces planes et des milieux ouverts entrecoupés de plantations de peupliers et ponctués de vastes plans d'eau issus de l'exploitation des alluvions. En période de crue, les vastes zones de prairies et de pâtures inondées du secteur de Condren offrent un paysage unique pour la région.

L'extrémité sud du territoire est caractérisée par les cultures des plateaux du Soissonnais. Ces derniers sont délimités par des coteaux boisés au pied desquels s'étend, en direction de la vallée de l'Oise, une mosaïque de boisements et de milieux ouverts dominés par des pâtures et des prairies fraîches.



Photo : R. François / CSNP

Prairie de fauche à Sénéçon aquatique et Oenante à feuilles de Silaüs.

3. Caractérisation du patrimoine naturel



Photo : D. Firmin / CSNP

Coucy-le-Château, vallée.

Le cortège floristique et faunistique du territoire du Chaunois illustre et renforce les caractéristiques géographiques du territoire.

Ainsi parmi les habitats naturels, et les espèces remarquables régulièrement inventoriés sur les sites proposés pour le réseau Natura 2000 et dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, se retrouvent des éléments typiques du climat, de la diversité édaphique et géomorphologique du territoire.

3.1 Espèces patrimoniales - raretés et menaces

Le bilan patrimonial par espèce est agencé par groupe taxonomique, des mammifères aux plantes.

Le niveau de connaissance et les listes de références sont différents d'un groupe taxonomique à un autre. Les oiseaux et les plantes supérieures sont les groupes taxonomiques les mieux connus.

Le tableau ci-contre présente le nombre de taxons par groupe taxonomique utilisé comme référence pour établir ce premier bilan patrimonial.

Nombre de taxons d'intérêt patrimonial sur le Territoire du Chaunois	Groupe taxonomique	Nombre de taxons d'intérêt patrimonial en picardie*	Nombre de taxons en picardie
16	Mammifères	25	67
43	Oiseaux	86	281
2	Reptiles	5	11
6	Amphibiens	9	16
8	Poissons	18	42
14	Odonates	30	56
20	Lépidoptères	217	plusieurs milliers
213	Flore	743	environ 2000

*(connus à ce jour)

Mammifères :

Seize espèces de mammifères remarquables dont 10 espèces de chauves-souris ont été inventoriées sur le territoire.

La Martre et le Chat sauvage trouvent refuge dans le Massif de Saint-Gobain et ses abords. Tous deux sont rares en Picardie.

Le Muscardin, le Mulot à gorge jaune et la Musaraigne aquatique sont considérés comme assez rares en Picardie.



Photo : L. Arthur

Le Petit Rhinolophe.

Le Massif de Saint-Gobain et particulièrement son réseau de carrières souterraines est très favorable à la présence de populations remarquables de chauves-souris :

- une espèce très rare, le Grand Rhinolophe, y est présente.
- 7 espèces considérées comme rares en Picardie ont également été recensées : le Petit Rhinolophe, le Vespertilion de Natterer, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein, le Grand Murin, l'Oreillard roux et la Noctule de Leisler ;
- et une espèce assez rare, la Noctule commune.

La présence sur le massif de Saint-Gobain du Vespertillon de Brandt et de l'Oreillard gris est à confirmer.

5 espèces sont inscrites en annexe II et IV de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore": le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand Murin. Les autres espèces sont en annexe IV.

Le territoire d'étude présente donc un intérêt majeur pour la conservation de populations de mammifères remarquables en Picardie.

Oiseaux :

Au moins 43 espèces nicheuses régulières ou occasionnelles, soit la moitié des espèces nicheuses remarquables de Picardie, ont été recensées sur le territoire du Chaunois.

Parmi ces 43 espèces, 19 espèces sont considérées comme exceptionnelles à rares en Picardie :

- 6 espèces exceptionnelles :

- le Hibou des marais, le Milan noir et la Sterne naine, nicheurs très occasionnels en moyenne vallée de l'Oise ;
- la Cigogne blanche, fait des haltes en période de migration et niche parfois en moyenne vallée de l'Oise ;
- le Bec-croisé des sapins et le Sizerin flammé nichent dans le massif de Saint-Gobain.



Photo : Y. Corbeaux

La Cigogne blanche.

- 8 espèces très rares, dont 7 présentes en moyenne vallée de l'Oise :
 - 3 anatidés : le Fuligule milouin, le Fuligule morillon et la Sarcelle d'été ;
 - la Sterne pierregarin, qui affectionne gravière et bancs de graviers ;
 - la Marouette ponctuée, espèce très discrète qui utilise les bras morts et les larges mares ceinturées d'hélophytes ;
 - la Bécassine des marais, espèce nicheuse avec de nombreux individus de passage ;
 - le Courlis cendré, nichant exceptionnellement en Picardie, installe son nid dans les prairies de fauche inondables ;
 - le Torcol fourmilier fréquente les lisières forestières du massif de Saint-Gobain

- 7 espèces rares :

- La Rousserolle turdoïde, le Canard souchet, le Busard cendré, la Pie-grièche grise et le Râle des genêts fréquentent la moyenne vallée de l'Oise,
- l'Autour des palombes est un hôte de la forêt de Saint-Gobain,
- l'Engoulevent d'Europe est un nicheur occasionnel des landes de Versigny et du massif de Saint-Gobain.



Photo : P. Sabine

Le Râle des Genêts.

En terme de menace, sont dénombrées parmi ces 39 espèces :

- 27 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 18 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 13 espèces vulnérables ou en déclin au niveau européen.
- 1 espèce figurant sur la liste rouge mondiale (le Râle des genêts).

Au niveau régional :

- les populations de 5 espèces sont en danger : le Râle des genêts, la Bécassine des marais, la Pie-grièche grise, le Courlis cendré et la Marouette ponctuée ;
- les populations de 8 espèces sont vulnérables : la Chevêche d'Athéna, l'Engoulevent d'Europe, le Busard cendré, le Torcol fourmilier, l'Hypolaïs icterine, le Rougequeue à front blanc, le Tarier des prés et le Vanneau huppé.

L'avifaune nicheuse du territoire compte également 18 espèces figurant à l'Annexe I de la directive européenne dite "Oiseaux".

Ainsi, l'ensemble des espèces présentes sur le territoire du Chaunois confère à celui-ci un intérêt international pour les oiseaux.

Reptiles :

Deux espèces de reptiles remarquables sont signalées sur le territoire : le Lézard des souches et la Vipère péliade.

Le Lézard des souches est une espèce inscrite en annexe IV de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore".



Photo : J.-C. Hauguel

La Vipère péliade.

Amphibiens :

Six espèces remarquables, soit 40% des espèces picardes d'amphibiens sont présentes sur le territoire :

- une espèce est très rare en Picardie : le Pélodyte ponctué, très localisé en moyenne vallée de l'Oise ;



La Rainette verte.

- deux espèces sont rares : le Triton crêté et la Rainette verte, également présents en moyenne vallée de l'Oise et dans le massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse,
- deux espèces sont assez rares : la Grenouille agile et le Triton ponctué ;
- une espèce est peu commune : le Triton alpestre.

Quatre espèces ont des populations jugées vulnérables au niveau national : la Rainette verte, le Triton crêté, le Triton alpestre et le Pélodyte ponctué.

Le Triton crêté est inscrit en annexe II de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore".

Poissons :

8 espèces de poissons d'intérêt patrimonial sur les 18 présentes en Picardie ont été recensées sur le territoire.

Les populations de 4 espèces sont jugées vulnérables sur le plan national :

- le Brochet,
- l'Anguille,
- la Loche de rivière,
- et la Lote de rivière.

5 espèces bénéficient d'une protection réglementaire :

- la Lamproie de Planer,
- la Truite de rivière,
- la Vandoise,
- la Loche de rivière,
- le Brochet.

Trois espèces sont citées en annexe II de la directive européenne dite "Habitats, Faune, Flore" :

- la Lamproie de Planer,
- la Loche de rivière,
- le Chabot.

Au niveau mondial, les populations de la Lamproie de Planer sont quasi-menacées. A ce titre, l'espèce figure à la liste rouge mondiale des espèces menacées.



Le Chabot.

Globalement, les peuplements piscicoles observés dans la vallée de l'Oise sont dominés par les Cyprinidés. La présence du Chabot et de la Loche franche, associés d'ordinaire aux zones à truites, témoigne de la relative qualité d'ensemble des derniers milieux à courant rapide de la rivière Oise. Cette qualité, et notamment une relative fraîcheur des eaux, est également attestée par la présence de la Vandoise et du Goujon.

La présence de la Lote de rivière est également à souligner sur une bonne partie de la vallée. Cette présence résulte de la morphologie et de l'hydrodynamique de la rivière Oise, de gabarit assez important, où ce Gadidé trouve encore les graviers et pierres non colmatés nécessaires à sa reproduction.

Le Brochet est une espèce dont les populations sont en forte régression en France du fait de la réduction des prairies inondables et des annexes hydrauliques des cours d'eau nécessaires à la fraie. La préservation de l'inondabilité régulière des prairies et des milieux aquatiques particuliers de la moyenne vallée de l'Oise est donc d'une grande importance pour que le cycle biologique complet de cette espèce puisse s'accomplir.

Odonates :

14 espèces remarquables d'odonates ont déjà été observées sur le territoire d'étude.

Se trouvent parmi celles-ci :

- 2 espèces exceptionnelles en Picardie : le Gomphe vulgaire et le Leste verdoyant. Le Gomphe vulgaire est principalement présent en vallée de l'Oise et de l'Aisne en Picardie.



Le Gomphe vulgaire.

- 6 espèces très rares en Picardie : l'Aeschne affine, le Sympétrum noir, le Leste sauvage, le Leste brun, le Leste fiancé et le Leste dryade. L'observation de toutes les espèces de Lestes connues en Picardie en vallée de l'Oise est remarquable.

- 3 espèces rares : l'Aeschne isocèle, le Cordulegastre annelé, le Sympétrum vulgaire. Le Cordulegastre annelé est un hôte des petits ruisseaux ombragés notamment dans le massif de Saint-Gobain.

Enfin 3 espèces sont assez rares, le Caloptéryx vierge, l'Agrion délicat et l'Agrion mignon.

La présence de milieux aquatiques d'une grande variété sur le territoire est donc favorable à la présence d'un cortège d'odonates d'un grand intérêt.

Flore :

La flore remarquable recensée sur le territoire compte au moins 213 espèces, soit un peu moins de 29% de la flore remarquable de Picardie.

Parmi ces espèces, 42 bénéficient d'une protection réglementaire.

Parmi ces 42 espèces protégées par la loi,

- 4 espèces sont liées aux pelouses et pré-bois calcicoles :
 - la Céphalanthère à longues feuilles fréquente les lisières forestières ;
 - l'Armérie des sables se trouve sur les pelouses sablo-calcaires ;
 - le Barbon pied-de-poule et la Germandrée des montagnes sont présents sur les pelouses calcaires ;
- 6 espèces sont liées aux landes, pelouses et tourbières acidiphiles :
 - la Bruyère à quatre angles structure les landes humides ;
 - le Jonc rude et le Nard raide se développent sur les pelouses acidiphiles humides et fraîches ;



La Linaigrette engainée.

- la Violette des chiens est localisée à de rares pelouses sableuses acides ;
- la Linaigrette engainée se réfugie dans les tourbières hautes à Sphaignes ;
- le Genêt poilu fréquente les landes sèches à Callune commune ;

- 15 espèces sont liées aux prairies et mégaphorbiaies humides :
 - l'Ophioglosse commune, le Saule rampant à feuilles étroites, la Gentiane pneumonanthe, le Gaillet boréal, la Linaigrette à feuilles étroites, l'Orchis incarnat, l'Orchis négligé et l'Orchis grenouille ont été signalés en de rares prairies tourbeuses de la vallée de l'Oise ; quelques unes de ces espèces sont également présentes dans les Landes de Versigny et le Massif de Saint-Gobain ;

- l'Aconit pyramidale est encore présente en Forêt de Saint-Gobain ;
- le Sénéçon des marais se rencontre dans les roselières et les secteurs de hautes herbes où la Gesse des marais était jadis signalée ;
- la Véronique à écussons, la Berle à larges feuilles et la Germandrée des marais se réfugient sur les berges des plans d'eau ;
- la Stellaire des marais est caractéristique des prairies humides des grandes vallées alluviales.

- 7 espèces sont liées à des contextes boisés :
 - la Dorine à feuilles alternes est propre aux sols fangeux, suintements, berges limoneuses des ruisseaux de fonds de vallons ;
 - la Prêle des bois et le Pâturin des marais se rencontrent dans les layons forestiers herbeux humides ;



La Dorine à feuilles alternes.

- la Prêle d'hiver peut former des populations importantes dans des bois frais de bas de pente et hautes terrasses alluviales ;
- le Polypode du chêne et la Fougère des montagnes affectionnent les bois humides et frais ;
- de répartition médio-européenne montagnarde, le Cynoglosse d'Allemagne subsiste dans les vallons et coupes forestières des grandes forêts ;
- la Laïche blanchâtre se rencontre notamment dans les saulaies humides froides et acidiphiles ;
- l'Orme lisse est une essence caractéristique des forêts alluviales.



La Germandrée des marais.

- 4 espèces sont des plantes aquatiques :
 - le Potamot coloré est présent dans les eaux alcalines oligotrophes ;
 - le Potamot à feuilles de Renouée et le Scirpe flottant sont localisés aux eaux acides oligotrophes ;
 - l'Ūtrriculaire commune se déploie dans des eaux méso-eutrophes de bonne qualité.
- le Gnaphale jaunâtre est une espèce fugace des dépôts fluviatiles de fond de vallée de l'Oise ;

Parmi les 42 espèces légalement protégées, trois sont protégées au niveau national :

- la Rossolis à feuilles rondes est une plante carnivore des milieux tourbeux acides ;
- la Pulicaire vulgaire est présente sur des chemins inondables de la vallée de l'Oise ;
- la Renoncule grande douve déploie ses fleurs jaunes dans les marais tourbeux.

Parmi les 213 espèces remarquables identifiées, sont dénombrées :

- en terme de rareté en Picardie :
 - 33 espèces exceptionnelles ;
 - 35 espèces très rares ;
 - 49 espèces rares ;
 - et 88 espèces assez rares.
- En terme de menace en Picardie :
 - 19 espèces sont gravement menacées d'extinction ;
 - 29 espèces sont menacées d'extinction ;
 - 45 espèces présentent des populations vulnérables.

Certaines espèces dont les populations sont très réduites sont fortement menacées de disparition. Il en est ainsi, par exemple, du Genêt poilu. D'autres espèces non revues récemment pourraient avoir disparu du territoire. La Céphalanthère à longues feuilles, la Gentiane pneumonanthe, la Radiole faux-lin, la Serratule des teinturiers, la Centenille naine, le Gaillet glauque et les espèces liées aux prairies tourbeuses de la vallée de l'Oise sont notamment dans ce cas.

Quelques espèces peuvent être aujourd'hui considérées comme disparues du territoire. Ainsi, le Lycopode des sols inondés et la Grassette commune ne figurent pas parmi les espèces retenues dans le cadre de ce bilan.

Le Chaunois héberge les seules ou l'essentiel des populations du département ou de la région pour un certain nombre d'espèces remarquables. La Pulicaire vulgaire, le Plantain à feuilles lancéolées, l'Inule des fleuves, la Ratoncule naine, la Guimauve officinale, le Scirpe flottant, le Scirpe à nombreuses tiges et la Linaigrette engainée sont dans ce cas.



La Pulicaire vulgaire.

Photo : F. Boca / CSNP

Avec 213 espèces végétales remarquables typiques de milieux d'une très grande diversité, le territoire du Chaunois contribue fortement à la richesse floristique du département de l'Aisne. La perte de certains éléments d'une très grande originalité à l'échelle de la région Picardie et du Nord du Bassin parisien serait irremplaçable.

Autres groupes taxonomiques :

L'utilisation des autres groupes taxonomiques pour l'établissement d'un bilan patrimonial demeure délicat étant donné l'état actuel des connaissances sur ceux-ci et la difficulté de trouver des éléments de référence ou de comparaison.

Cependant des données existent :

- Concernant les Lépidoptères, au moins 20 espèces déterminantes sont présentes sur le territoire. Ce chiffre est très inférieur aux potentialités du territoire. Les prairies de la moyenne vallée de l'Oise jouent un rôle majeur dans la conservation des populations picardes de Cuivré des marais, papillon diurne inscrit à l'annexe II de la directive européenne dite "Habitats, Faune, Flore". Le marais de Danizy est également d'un grand intérêt puisqu'il héberge une population de la Noctuelle à baïonnette, papillon de nuit rarissime à l'échelon national. Enfin, les landes de Versigny contribuent à la conservation de belles populations de la Noctuelle de la myrtille, espèce très menacée en Picardie.



Photo : F. Boca / CSNP

Le Cuivré des marais.

- Concernant les Orthoptères, les prairies de la vallée de l'Oise sont également le refuge pour de nombreuses espèces. Le Criquet marginé, rare à l'intérieur des terres en Picardie, a ainsi été rencontré dans des prairies proches de la confluence de l'Oise et de la Serre. La Decticelle des bruyères, espèce très localisée en Picardie est bien présente au sein des landes de Versigny.



Photo : CSNP

La Decticelle des bruyères.

- Concernant les Coléoptères, le massif de Saint-Gobain héberge le Lucane cerf-volant, espèce inscrite à l'annexe II de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore".

3.1 habitats naturels et espèces

Un habitat naturel ou semi-naturel est caractérisé par la présence de cortèges d'espèces végétales et animales typiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur cet habitat.

La mise en œuvre sur le terrain de mesures de valorisation et de gestion des éléments du patrimoine naturel dépasse le plus souvent la gestion des populations d'espèces pour aborder la gestion de milieux naturels, de sites et de territoires, supports de la biodiversité.

Conservation de la biodiversité et gestion de l'espace sont donc intimement liées ; elles ont une histoire commune associée à l'évolution des modes d'exploitation et de valorisation des territoires.

Parmi ces 26 types d'habitats naturels, sont dénombrés :

- 5 types d'habitats forestiers,
- 4 types d'habitats de prairies et mégaphorbiaies,
- 3 types d'habitats de pelouses calcicoles,
- 4 types d'habitats des eaux douces,
- 2 types d'habitats de landes,
- 3 types d'habitats des communautés amphibiens,
- 2 types d'habitats de tourbières hautes,
- 1 type d'habitat de végétations immergées des rivières,
- 1 type d'habitat des dépôts d'alluvions fluviales,
- 1 type d'habitat de fourrés,

À l'occasion de l'inventaire préalable des sites proposés pour le réseau Natura 2000, réseau de sites naturels européens destiné à la conservation de la biodiversité, 26 types d'habitats naturels à préserver en Europe ont été inventoriés sur le territoire du Chaunois.

Chacun de ces types d'habitats est présenté dans les pages qui suivent. Les éléments les plus typiques du patrimoine naturel qui lui sont liés sont mis en exergue. Dans tous les cas, cette présentation ne peut être qu'une première approche et ne se veut pas exhaustive.

3.2.1 La moyenne vallée de l'Oise : un ensemble unique pour le Nord-Ouest de la France

Élément majeur du territoire d'étude, la moyenne vallée de l'Oise offre une mosaïque d'habitats liés à la dynamique fluviale qui conditionne la richesse et la diversité du "système plaine inondable". Du lit mineur jusqu'aux coteaux qui la bordent, elle constitue une entité paysagère et écologique originale, riche d'un patrimoine naturel de valeur internationale, unique en Picardie. Ce patrimoine se déploie aux travers de vastes étendues prairiales ponctuées de nombreuses mares et de fragments de bois alluviaux.

Les milieux prairiaux :

Les pratiques agricoles de fauche et de pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles et sont un exemple d'adaptation de l'agriculture aux inondations.

Les prairies de fauche, soumises à ces longues périodes d'inondations, sont dominées par un habitat typique de la moyenne vallée de l'Oise, la prairie de fauche méso-hygrophile à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs, deux espèces très rares en Picardie. Leurs floraisons s'associent dès le mois de mai pour donner des couleurs à la vallée. A cette même époque, le Râle des genêts, oiseau menacé au niveau mondial, choisit ces prairies fleuries pour nicher. Ce type de prairies constitue également l'optimum écologique du Brome en grappe, graminée rare et menacée dans l'ensemble du Nord de la France.



Prairie de fauche méso-hygrophile à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs.

Photo : R. François / CSNP

D'autres types de prairies de fauche situés sur les bourrelets alluviaux et sur les bords du lit majeur, connaissent des durées moins importantes d'inondations ou ne sont inondées que lors des très grandes crues. Plus mésophiles que les précédentes, elles abritent des associations végétales qui sont également rares ou absentes de Picardie en dehors de la vallée. Les prairies de fauche à Fromental élevé et Orge faux seigle affectionnent les terrains plus rarement inondés et supportent bien un léger pâturage. Les prairies à Colchique d'automne et Fromental élevé sont légèrement plus humides et celles à Brome mou et Grande Berce se développent sur des sols enrichis en matières organiques.

Ce complexe de prairies de fauche est d'une grande richesse floristique. L'Achillée sternutatoire, plante typique des grandes vallées y est fréquente. L'Inule des fleuves, exceptionnelle, présente ici ses dernières stations picardes.

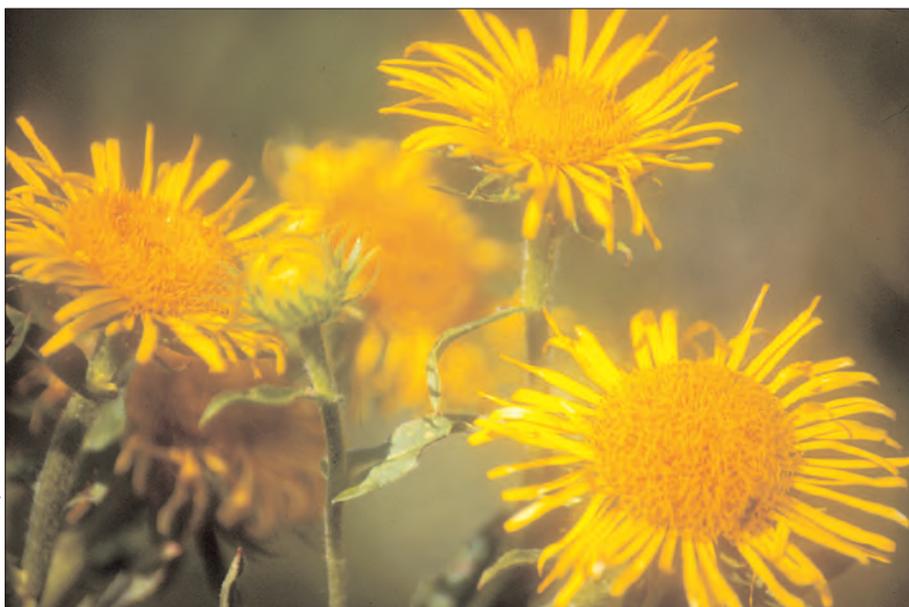


Photo : F. Beca / CSNP

L'Inule des fleuves

Ces espaces prairiaux sont également le refuge d'une faune exceptionnelle. De nombreux oiseaux utilisent les vastes étendues. Ainsi, la nidification tout à fait exceptionnelle en Picardie de la Cigogne blanche a déjà eu lieu près de La Fère. Le Milan noir et le Hibou des marais font aussi partie des espèces exceptionnelles susceptibles de nicher dans la vallée qui utilisent les prairies comme lieux de chasse. La Marouette ponctuée et le Busard cendré nichent occasionnellement dans la vallée. Ce secteur héberge aussi la deuxième plus grande population régionale de Pie grièche écorcheur et la plus importante de Courlis cendré.

Parmi l'avifaune migratrice et hivernante, les oiseaux d'eau sont particulièrement bien représentés. Les Anatidés et les Limicoles exploitent les secteurs inondés au printemps et en automne. A la sortie de l'hiver, des centaines et parfois des milliers de canards, d'oies, de pluviers, de vanneaux, de chevaliers, de bécassines et de bécasseaux, mêlés à des hérons et des bergeronnettes, stationnent quelques heures ou quelques jours avant de repartir. La moyenne vallée de l'Oise constitue aussi une halte occasionnelle pour la Grue cendrée, située à la frange occidentale de son couloir de migration. Le Busard Saint-Martin et le Faucon émerillon utilisent également ces grands espaces ouverts comme terrains de chasse.

Enfin les milieux prairiaux de la vallée sont favorables à la présence d'une entomofaune remarquable. La moyenne vallée de l'Oise est ainsi un site majeur pour la survie à long terme en Picardie du Cuivré des marais, papillon aux populations menacées à l'échelle européenne.

Les prairies longuement inondées et leurs complexes de mares, bras morts et dépressions :

Les mares, bras morts, dépressions et fossés peu profonds sont la composante essentielle avec les prairies de fauche de la richesse biologique de la vallée. La recharge de ces milieux aquatiques dépend des crues hivernales et, à la belle saison, de l'ampleur des précipitations. Essentiellement alimentées par la nappe alluviale, seules les pièces d'eau les plus profondes restent constamment inondées. Sur les berges asséchées au cours de l'été se développe une végétation amphibie d'une grande originalité.



Photo : R. François / CSNP

Manicamp, "le Pré à l'avoine".

Le groupement à Eléocharide des marais et Oenanthe fistuleuse est caractéristique de ces milieux. C'est dans ce contexte que se déploient les magnifiques fleurs du Butome en ombelle. La Germandrée des marais, plante très rare et protégée par la loi en Picardie, est présente sur les berges exondées. Se développent également ici la Berle à larges feuilles, ombellifère assez rare en Picardie, la Patience des marais, la Patience maritime, la Véronique à écussons et le Jonc comprimé, espèces rares en Picardie. Les plus belles populations picardes du rare

Plantain d'eau à feuilles lancéolées sont également présentes au sein de ces groupements végétaux amphibies. La Léersie à fleurs de riz, graminée du bord des eaux très rare dans la région, est plus localisée. Le groupement à Oenanthe fistuleuse et Laïche des renards est présent dans les secteurs de prairies les plus longuement inondés.

Les mares et les ornières des chemins inondés hébergent la très rare Ratoncule naine et deux espèces exceptionnelles, la Limoselle aquatique et la Pulicaire commune. Cette Pulicaire qui épanouit ses fleurs jaunes en fin d'été est en forte régression dans toute la France. De belles populations sont présentes dans les chemins des prairies inondables de Manicamp.



Photo : A. Corbeaux

L'*Aeschna affinis*.

Ces complexes de fossés, dépressions et bras morts contribuent également au maintien dans la vallée d'espèces remarquables de la faune. De nombreuses larves de libellules remarquables, telles celles de l'Agrion Mignon, de l'*Aeschna affinis* et de nombreux Lestidés peuvent y trouver des milieux favorables à leur développement. Des amphibiens remarquables fréquentent aussi la vallée. Si la Rainette verte est fréquente, le Pélodyte ponctué et le Triton crêté sont beaucoup plus localisés.



Photo : B. Couvreur / CSNP

Dépression inondable à *Butome en ombelle*.

Les herbiers aquatiques :



Photo : D. Frémin / CSNP

Herbier aquatique à callitriches et potamots.

Les milieux aquatiques de différentes natures, cours d'eaux, mares, bras morts, étangs de la moyenne vallée de l'Oise hébergent une grande variété d'herbiers aquatiques. Les plus remarquables sont souvent sensibles à une dégradation de la qualité des eaux.

Les herbiers enracinés à Myriophylle verticillé et Nénuphar jaune se développent dans les eaux calmes moyennement profondes, mésotrophes à eutrophes. Les eaux eutrophes à hypertrophes peuvent être colonisées par des voiles nageant à Lenticule à trois lobes et Spirodèle à plusieurs racines. Les herbiers à Potamot fluët et les herbiers à Potamot capillaire se développent dans les eaux peu profondes et stagnantes.

Les herbiers à Potamot coloré sont localisés aux rares secteurs tourbeux de la vallée près de Marest-Dampcourt. Dans ces mêmes secteurs, la présence d'herbiers à Lenticules à trois lobes et Utriculaire commune est possible.

Le Potamot de Berchtold est présent dans de rares gravières à pentes douces.

Les formations de hautes herbes :

Les mégaphorbiaies méso-eutrophes à Guimauve officinale et Pigamon jaune sont des habitats très rares en Picardie, caractéristiques de la moyenne vallée de l'Oise. Elles sont localisées dans les dépressions sujettes à inondation phréatique sur des sols riches en matière organique.

La mégaphorbiaie eutrophe à Cuscute d'Europe et Calystégie des haies est un groupement végétal nitrophile typique des grandes vallées alluviales. Cette Cuscute, exceptionnelle en Picardie, croît sur différentes nitrophytes en bordure des cours d'eaux.

Les mégaphorbiaies méso-eutrophes sur tourbes minéralisées à Cirse des marâchers et Laiteron des marais, sans être fréquentes, sont en Picardie plus communes que les précédentes.

Les forêts alluviales et riveraines :

La plaine alluviale de la moyenne vallée de l'Oise héberge encore quelques exemples de boisements alluviaux originaux. Parmi ceux-ci, l'Ormaie champêtre-Chênaie pédonculée et l'Aulnaie glutineuse-Frênaie à Orme lisse sont les plus rares. Ces habitats, gravement menacés d'extinction, sont souvent dans un état fragmentaire. Les plus beaux exemples méritent d'être conservés. La Saulaie blanche riveraine, légèrement moins menacée, est un autre habitat d'intérêt européen présent sur les rives de l'Oise.



Photo : R. François / CSNP

L'Orme lisse.

3.2.2 Le massif forestier de Saint-Gobain / Coucy-Basse : Un ensemble représentatif de la richesse des milieux forestiers de l'Aisne médiane.

L'importance des dénivelés, la variété des substrats, des expositions et des conditions climatiques stationnelles conduisent à faire du massif forestier de Saint-Gobain / Coucy-Basse une synthèse presque complète des potentialités forestières du nord du Tertiaire parisien. Si la majeure partie des espèces appartiennent à l'élément phytogéographique atlantique, des espèces continentales et submontagnardes témoignent d'influences climatiques hybrides.



Photo : D. Firmin / CSNP

Boisement alluvial à Anémone fausse-renoncule et Ail des ours.

Différentes variantes de la chênaie-charmaie sont ainsi présentes. La chênaie-charmaie mésophile à Jacinthe des bois est bien représentée sur les plateaux et hauts de versants. Les chênaies-charmaies mésohygrophiles à hygrophiles occupent les bas de versants et les dépressions. De très beaux exemples de ces types de boisements à la floraison vernale spectaculaire sont présents en forêt de Coucy-Basse. Au sein des vallons parcourus de ruisseaux se déploient alors successivement les fleurs lilas du Corydale solide, celles jaunes d'or de l'Anémone fausse-renoncule, puis les tapis blancs d'Ail des ours. Très localement, l'Ornithogale des Pyrénées et l'Héllébore verte sont présents.

La Frênaie rivulaire à Laïche espacée et Merisier à grappe se développe dans des contextes plus hygrophiles en marge des ruisselets. Quelques Ormes lisses, essence remarquable en Picardie, sont présents. Les fonds de vallons et les zones de suintements sont également favorables à la présence d'aulnaies à Laïche pendante et de frênaies à Grande Prêle. Les Dorines à feuilles alternes et à feuilles opposées forment alors des tapis vert jaunâtre au milieu des bourniers. Ces forêts alluviales qui ont fortement régressé sur l'ensemble du territoire européen sont des habitats prioritaires de la directive "Habitats, Faune, Flore".

Les hauts plateaux de la Forêt de Saint-Gobain hébergent d'autres exemples de boisements remarquables. Les sables de Beauchamp sont ainsi le support d'exemples exceptionnels de chênaies-hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx et ponctuellement de boisements humides oligotrophes à sphaignes. La présence ici de la Myrtille et de deux espèces de fougères, le Blechnum en épi et la Fougère des montagnes, évoque le caractère submontagnard de ces boisements d'un haut intérêt patrimonial.



Photo : D. Firmin / CSNP

Hêtraie atlantique acidiphile à houx.

Les chênaies acidiphiles sèches sont présentes sur les sols les plus décarbonatés et les mieux drainés. La présence relictuelle de la Callune commune ou de coussinets de *Leucobrium glauque* caractérise cet habitat. Ces boisements peuvent cotoyer les hêtraies neutrophiles à Chèvrefeuille des bois. Dans des situations plus calcicoles, des fragments de la très rare hêtraie calcicole à Orge des bois, à tendance continentale, apparaissent.

Des secteurs particulièrement encaissés sont occupés par la tiliaia-acéraie de ravin et la hêtraie de pente nord, habitats prioritaires de la directive "Habitats, Faune, Flore". Le Polystic à soie, fougère caractéristique de ces milieux et assez rare en Picardie, peut y être abondant.

En dehors des habitats boisés, un grand nombre d'habitats associés jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement globale du massif. Une flore remarquable trouve ainsi refuge dans les layons forestiers humides. C'est le cas de la Laîche maigre et de la Prêle des bois, espèces exceptionnelles et gravement menacées d'extinction en Picardie. Le réseau de mares permet également la présence d'espèces végétales hygrophiles et amphibies et quelques unes d'entre elles hébergent le remarquable Triton crêté.

La qualité d'ensemble des habitats naturels du massif et des milieux périphériques contribue à la présence de nombreux mammifères et oiseaux remarquables en forêt de Saint-Gobain. Le Chat forestier et le Cerf élaphe y sont fréquents et l'important réseau de cavités est occupé par un grand nombre d'espèces de chauves-souris. Le Petit et le Grand Rhinolophe trouvent ici des sites d'hibernation favorables.

3.2.3 Les boisements de la vallée de l'Ailette et de l'Antique Forêt de Beine.

Le Massif forestier de Fève / Manicamp / Arblincourt se situe à la confluence des vallées de l'Ailette et de l'Oise. Les boisements de la chênaie-charmaie sont majoritaires. Quelques bois inondables composés de vieux chênes qui dominent un sous-bois clairsemé sont remarquables par leur structuration. Des fragments de forêts alluviales à base de frênes subsistent également dans ce secteur.

Situés à proximité de Coucy-le-Château-Auffrique, les Bois du Montoir et de Monthizel reposent essentiellement sur les sables du cuisien. La chênaie-hêtraie acidocline à Muguet et Chèvrefeuille des bois y est bien représentée avec dans le Bois de Monthizel des faciès à Houx et à Myrtille. La chênaie acidiphile à Molinie bleuâtre occupe de façon fragmentaire les secteurs humides. La Véronique officinale et la Jasione des montagnes se développent en lisière des chemins sableux secs.



La Myrtille.

Photo : D. Frimin / CSNP

Au nord de la vallée de l'Oise, de Caillouël-Crépigny à Villequier-Aumont, s'étend une partie du massif forestier de l'Antique Forêt de Beine. Autrefois très riche, ce massif a perdu l'essentiel de ses milieux remarquables suite à l'abandon de pratiques pastorales et à la généralisation de pratiques sylvicoles plus intensives. Sur les calcaires Lutétiens des plateaux, les derniers lambeaux de pelouses calcicoles ont été recolonisés par des fourrés et des boisements thermophiles encore jeunes. Le rebord du plateau est occupé par des hêtraies aux sous-bois clairsemés et les versants, par des chênaies-charmaies à jacinthe et à Chèvrefeuille des bois. Des frênaies occupent les fonds de vallon et des érablières peuplent les fortes pentes exposées au nord.

3.2.4 Les landes de Versigny et la tourbière des Longues Tailles : un complexe exceptionnel d'habitats acidiphiles.

Les landes de Versigny sont situées dans une situation de contact entre la plaine crayeuse du Marlois au nord et les buttes du Tertiaire parisien au sud. Ces landes abritent une mosaïque de milieux ouverts et de milieux boisés insérés sur des versants sableux et ponctués de dépressions plus ou moins importantes et plus ou moins humides. Cette mosaïque présente un intérêt patrimonial majeur tant du point de vue des communautés végétales que des espèces animales qu'elle abrite.

Les landes et prairies :



Photo : CSNP

Les landes de Versigny.

Les landes à Bruyère à quatre angles et Callune commune se développent sur des sols humides oligotrophes. Ces landes humides septentrionales sont en déclin dans l'ensemble de leur aire de distribution et les surfaces occupées par cet habitat exceptionnel en Picardie se limitent à quelques dizaines d'hectares. Le groupement pionnier à Rossolis à feuilles rondes et Jonc squarreux se développe au sein de ces landes après une remise à nu de la couche superficielle du sol.

Dans les secteurs ouverts sableux et secs, c'est la lande à Callune commune qui domine. La présence, sur les communaux de Versigny, du Genêt poilu au sein de ces landes souligne les influences continentales du climat qui baigne le site.

Ces landes sont le refuge de cortèges d'animaux menacés tels l'Engoulevent d'Europe, la Noctuelle de la myrtille et la Decticelle des bruyères, sauterelle rare en Picardie.

La prairie acide à Molinie bleuâtre constitue avec les landes l'habitat principal des milieux ouverts des communaux de Versigny. Prairies inondées au moins une partie de l'année, elles sont essentiellement composées de graminées, de Laïches et de Joncs. La Molinie bleuâtre constitue le fond de la végétation, souvent avec le Jonc à tépales aigus. Le pré à Molinie et Cirse des anglais se développe localement et le bas-marais à Agrostis des chiens et Scirpe à plusieurs tiges, association exceptionnelle en Picardie, occupe les dépressions les plus humides. Les inflorescences cotonneuses de la Linaigrette à feuilles étroites sont visibles au mois de juin. Plusieurs petites populations de Saule rampant d'une variété de caractères morphologiques unique pour la région sont également présentes sur le site.

Les végétations aquatiques et amphibies :

Les dépressions et mares des Landes de Versigny sont principalement alimentées par des eaux acides oligotrophes favorables au développement d'espèces végétales exceptionnelles en Picardie. Le Scirpe flottant colonise ainsi les abords de la mare à Zouzou. Cette plante est l'une des espèces les plus menacées de disparition dans la région. Elle est accompagnée du Potamot à feuilles de renouée, espèce caractéristique des eaux acides oligotrophes, et de la Renoncule peltée. La présence de ces dépressions humides au sein d'un complexe de landes est favorable à la présence de la Dolomède, araignée localisée en Picardie.



Photo : D. Firmin / CSNP

La mare à Zouzou.

Les pelouses sèches :

Les pelouses à Œillet couché et les pelouses à Violette des chiens sont deux types de pelouses acidiphiles sèches très rares en Picardie et en grande régression dans les plaines du nord de la France. Les sables remaniés au sein de ces pelouses sont colonisés par des plantes annuelles telles la Canche printanière et l'Aphane à petits fruits.



Photo : J.-C. Hauguel

L'Œillet couché.

La tourbière à Sphaignes et Linaigrettes :



Photo : D. Firmin / CSNP

La tourbière du Bois des Longues Tailles.

La tourbière à Sphaigne apiculée et Linaigrette vaginée du Bois des Longues Tailles est l'un des joyaux du patrimoine naturel du territoire. Ce groupement occupe le centre d'une dépression installée dans les sables du Thanétien. Il est ainsi baigné d'une eau acide oligotrophe. En France, ces tourbières sont devenues très rares et sont fortement menacées de disparition en plaine. En marge de ce groupement, la tourbière à Sphaignes et Laïche blanche s'est formée sur des tourbes moins épaisses. Ces communautés végétales soulignent le caractère sub-montagnard de l'endroit.

3.2.5 Les pelouses calcicoles : Des milieux remarquables menacés de disparition.

Le sud du territoire présente encore de rares exemples de pelouses développées sur les coteaux calcaires. Ainsi à proximité de Selens, le site du mont du Crocq est encore occupé par une vaste zone de pelouses et d'ourlets piquetée de Genévriers. Ces milieux hérités de pratiques pastorales aujourd'hui disparues sont fortement menacés de disparition en Picardie. Un grand nombre d'espèces animales et végétales y trouvent refuge. Ainsi, des papillons et un grand nombre d'orchidées spécifiques de ces espaces peuvent y être observés. Le Lézard des souches affecte également l'ambiance méridionale des lieux.



Photo : D. Firmin / CSNP

Les pelouses et ourlets calcicoles du Mont du Crocq.

Non loin de là, à proximité de Trosly-Loire, les corniches rocheuses des fronts de tailles d'anciennes carrières sont occupées par des pelouses rases à Germandrée des montagnes et Epipactis brun-rouge. Les sous-bois calcicoles attenants accueillent une autre orchidée, l'Ophrys mouche.

Au-dessus de Quincy-Basse, une pelouse subsiste sur une corniche calcaire. Cette pelouse, menacée par la croissance des plantations de résineux qui l'environnent, semble être le seul exemple sur le territoire de pelouses sablo-calcaires à Silène à petites fleurs et Armoise champêtre et de pelouses à Véronique de scheerer. A proximité, le talus de bord de route héberge d'autres pelouses riches en orchidées.

L'ensemble de ces habitats menacés de disparition à court ou moyen terme mérite d'être préservé.



Photo : J.-C. Hauguel

La Véronique de scheerer.

3.2.6 Synthèse succincte

Le présent bilan met en évidence la qualité des richesses naturelles du territoire du Chaunois. Les milieux inondables de la vallée de l'Oise, la qualité et la grande diversité des boisements des forêts de Saint-Gobain et Coucy-Basse, les landes de Versigny et les pelouses calcicoles offrent au territoire une variété de milieux exceptionnelle au sein de la région Picardie. L'originalité de certains de ces milieux, comme les prairies inondables de la vallée de l'Oise, confère ainsi au territoire du Chaunois, un patrimoine naturel unique d'intérêt international.

Un grand nombre d'espèces animales et végétales rares et originales, sont associées à ces habitats naturels. Ainsi, le territoire héberge 209 espèces végétales remarquables dont 43 protégées par la loi. La richesse faunistique est également très importante. 45% des espèces nicheuses d'oiseaux en Picardie sont présentes sur le territoire. La moyenne vallée de l'Oise est en particulier un site majeur pour l'avifaune picarde. Avec de très nombreux mammifères, dont huit espèces remarquables de chauves-souris, le Massif de Saint-Gobain est également un site exceptionnel pour la faune de la région.

Si le patrimoine est encore remarquable, de nombreuses espèces ont déjà disparu et certaines sont aujourd'hui gravement menacées. Cependant, différents acteurs ont déjà engagé des actions en faveur de la préservation et de la valorisation de ces richesses, aujourd'hui menacées. Faire connaître, coordonner et amplifier leurs actions est probablement une des premières mesures à développer pour conserver durablement les richesses naturelles du territoire du Chaunois, mais faire découvrir aux décideurs et aux populations locales la qualité de leur cadre de vie est tout aussi essentiel.

4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du territoire du Chaunois.

A l'heure actuelle, sans qu'il y ait de stratégie de conservation et de valorisation bien établie, des opérations développées sur le territoire, contribuent à la préservation du patrimoine naturel.

La politique de valorisation des sentiers de randonnées engagée depuis quelques années par le Département, les actions de sensibilisation menées auprès de la profession agricole en vallée de l'Oise, la restauration des Landes de Versigny, les réflexions menées autour de la gestion du Massif de Saint-Gobain, l'exploitation raisonnée des boisements en forêts domaniales participent chacun de manière différente à la gestion et à la valorisation du patrimoine naturel du territoire.

L'élaboration de la Charte départementale pour l'Environnement et le Développement Durable a permis la programmation de nouveaux projets visant la valorisation des territoires, tel le projet n°8 : Patrimoine piscicole et cours d'eau, le projet n°9 : Réseau de sites pédagogiques, et le projet n°10 : Gestion des pelouses calcicoles...

A travers la signature de la charte, le Département et l'Etat, en concertation avec de nombreux partenaires, ont donc impulsé un nouvel élan.

Dans cet esprit, et avec la volonté d'aboutir rapidement aux montages de projets concrets sur le terrain, le Département a souhaité initier, en coordination avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, l'élaboration d'outils de décision et de suivi des actions de gestion et de valorisation des milieux naturels des territoires de l'Aisne.

Cette démarche se veut pragmatique et participative.

Pragmatique : sur la base d'un premier bilan patrimonial, succinctement exposé dans le présent document, il s'agit d'identifier en fonction des connaissances actuelles, mais aussi de prospections et de contacts supplémentaires, une série de sites naturels qui serviront la promotion des démarches assurant la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Mesures agri-environnementales, gestion forestière, cynégétique ou halieutique précautionneuses, expériences originales sur sites, projets de développement des communes et des communautés de communes pourront être valorisés dans ce cadre.

Il convient à partir de sites et d'exemples de gestion d'étudier avec les ayants droits et les acteurs locaux des modes de valorisations possibles.

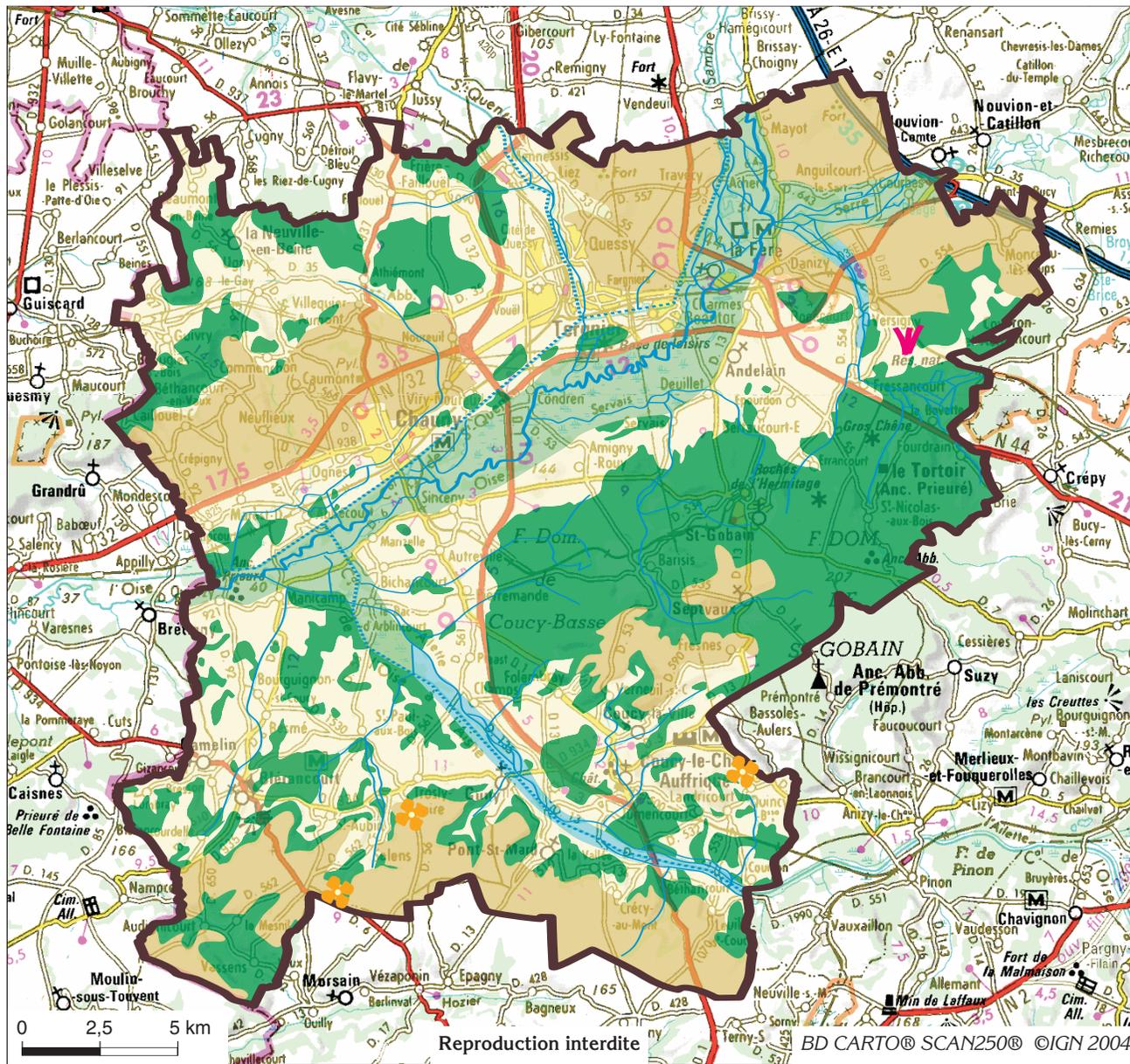
Importance et rareté du patrimoine naturel présent, intérêt pédagogique du site ou intérêt des démarches de gestion et de valorisation entreprises, fragilité du site à l'ouverture au public serviront de critères pour la sélection des projets.

L'attention sera portée en priorité sur les sites naturels les plus précieux et les mieux conservés, mais les projets originaux de restauration de milieux naturels pourront également être valorisés dans le cadre de cette démarche.

Participative : il est envisagé d'associer au choix des sites et des exemples à valoriser un comité local regroupant des représentants élus des différentes communautés de communes, des administrations concernées, des associations de protection de la nature, ainsi que des techniciens de différents secteurs socio-professionnels ayant une bonne connaissance du territoire. Il est souhaitable que les communautés de communes du Sud de l'Aisne puissent devenir des relais locaux au développement des projets.

Il est primordial que les acteurs locaux participent concrètement à la sélection des sites remarquables, puis à leur valorisation.

Carte des unités de végétation



- Grandes cultures
- Complexe de cultures, pâtures et prairies
- Vallées alluviales inondables (complexe de pâtures, prairies et bois alluviaux)
- Principaux fonds de vallée humides
- Boisements
- Pelouses calcicoles
- Landes
- Cours d'eau
- Canaux